



Listen to this article

Jean 20 : 11-23.

« *Mais maintenant, Christ a été ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui sont endormis.* » - 1 Corinthiens 15 : 20.

Tandis que la mort de Christ était le plus grand événement de l'histoire, sa résurrection d'entre les morts occupe la seconde place. La mort de Christ, non suivie de sa résurrection, aurait laissé notre race sans aide et sans espérance, tout comme auparavant. Le mot mort signifie absence de vie, et c'est aussi vrai, quand il est appliqué à notre Seigneur, que quand il l'est aux autres. La déclaration des Saintes Ecritures, selon laquelle « *les morts ne savent rien* », qui s'appliquait à Jésus quand Il était mort, s'applique aussi aux autres morts, tout comme cet autre passage stipulant qu' « *il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse dans le séjour des morts* », dans le shéol, le hadès. Il n'y a aucune religion dans le monde, autre que celle enseignée dans la Bible, qui parle de la résurrection des morts. Les philosophies païennes soutiennent, contrairement aux Saintes Ecritures, à la raison, aux faits, à toutes les évidences, que les morts ne sont pas morts, mais au contraire plus vivants que jamais auparavant.

C'est parce que tant de personnes chrétiennes ont accepté bien des philosophies païennes sur le sujet de la mort que, pour beaucoup d'entre elles, la résurrection des morts est pour le moins un sujet superflu. A vrai dire, elles raisonnent sainement quand elles disent que, si Abraham a vécu en ce monde durant 175 ans, puis qu'à sa mort il est passé dans le monde de l'esprit, plus vivant qu'auparavant, et que là il se réjouit dans un environnement spirituel depuis 3800 ans, elles ne voient aucune raison à ce qu'il ne puisse pas continuer à se réjouir ainsi, dans cet état, pendant toute l'éternité. En vérité, elles soutiennent avec force et logique que si, comme elles s'y attendent, sa résurrection s'effectuera bientôt et signifiera

un retour à la condition terrestre, après une expérience aussi longue dans les conditions de l'esprit, il préférerait, sans aucun doute, s'il en avait le choix, qu'il n'y ait point de résurrection.

LE RECIT INSPIRE EST RAISONNABLE.

La difficulté réside dans le fait que les enseignements bibliques sur le sujet sont totalement négligés avec un tel raisonnement. Selon les Saintes Ecritures, Abraham n'a connaissance de rien depuis sa mort, et le moment de sa résurrection signifiera le réveil de toutes ses expériences et espérances passées, en un temps et sous des conditions qui permettront l'accomplissement, à son égard, de toutes les gracieuses promesses de Dieu. Sans la résurrection, il serait, comme le déclarent les infidèles, mort « tel un clou planté dans une porte ». De ce point de vue biblique, nous pouvons rapidement remarquer que la résurrection des morts est de toute importance, que sur elle reposent toutes les espérances de la vie éternelle. Et nous verrons que c'est là l'enseignement de la Bible.

Le texte de référence, pour notre leçon, est tiré du chapitre qui explique le sujet de la résurrection d'une manière beaucoup plus particulière qu'aucun autre chapitre de la Bible. Il nous assure que Christ était mort et qu'Il a été ressuscité d'entre les morts. Cette déclaration s'accorde avec les propres paroles du Seigneur : « Moi je suis ... le vivant. J'étais mort, et me voici vivant aux siècles des siècles » (Apocalypse 1 : 18, Thompson). Comme ces paroles sont claires et puissantes, quand on leur attribue leur propre importance, leur véritable signification ! La vie et la mort sont décrites ici, comme opposées l'une à l'autre : actuellement, Christ n'est plus mort, mais Il est vivant ; quand Il était mort, Il n'était pas vivant. Il semble étrange qu'il soit nécessaire d'examiner une déclaration aussi simple. Il ne serait certainement pas nécessaire de discuter de ce sujet avec des personnes réfléchies, si cette fausse conception, selon laquelle les morts vivent, ne prévalait pas et si elle n'était pas si profondément ancrée dans nos esprits et nos pensées.

Plus loin, notre texte de référence déclare que, par sa résurrection, notre Seigneur est devenu les « prémices de ceux qui sont endormis ». Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire ce que l'Apôtre déclare, en d'autres termes, quand il dit que Jésus devait être « le premier par la résurrection des morts », et aussi « le premier-né d'entre les morts » (Actes 26 : 23 ; Colossiens 1 : 18). Personne avant Lui n'a été ressuscité, quoique certains aient été

temporairement réveillés comme, par exemple, Lazare, la fille de Jaïrus et le fils de la veuve de Naïn. Jésus fut le premier à être ramené pleinement de la puissance de la mort à la perfection de la vie, de l'être, sur quelque plan d'existence que ce soit. Le mot « prémices » renferme en soi la pensée qu'il y aura encore d'autres personnes qui passeront complètement, elles aussi, des conditions de mort aux conditions de vie parfaite.

« **S'IL N'Y AVAIT PAS DE RESURRECTION** »

Dans le contexte (1 Corinthiens 15 : 12-18), l'Apôtre s'efforce de démontrer à ses auditeurs l'importance de la doctrine de la résurrection, en liaison avec la religion Chrétienne. Il écrivit ces paroles au moment où les philosophies grecques se répandaient dans toutes les parties du monde civilisé d'alors, et au temps où beaucoup de gens, pénétrés de la théorie de Platon, selon laquelle les morts sont vivants, se sont intéressés à Christ et ont, plus ou moins, associé le point de vue de Platon, d'après lequel la mort n'existe pas, avec le point de vue chrétien, suivant lequel la mort est la punition encourue à cause du péché, mais que Christ paya pour cette punition et que, en conséquence, la résurrection des morts est devenue possible pour chaque membre de la race d'Adam. Comme cette erreur prédominait, l'Apôtre fut contraint d'exposer la vérité d'une manière des plus affirmatives. Il déclara : « Or si Christ est prêché, - qu'il a été ressuscité d'entre les morts, comment disent quelques-uns parmi vous qu'il n'y a pas de résurrection de morts ? Mais s'il n'y a pas de résurrection de morts, Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, notre prédication donc est vaine aussi, et votre foi aussi est vaine ; et même nous sommes trouvés de faux témoins de Dieu, car nous avons rendu témoignage à l'égard de Dieu qu'Il a ressuscité Christ, lequel il n'a pas ressuscité si réellement les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés ; ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri... ». (version Darby).

Il n'y a pas de base rationnelle pour comprendre incorrectement ces claires déclarations. Seules des erreurs bien enracinées nous ont empêchés de donner à ces paroles inspirées leur vraie signification. Elles signifient ce qu'elles expriment ; c'est-à-dire que, si Jésus est resté dans la mort, s'Il n'a point été ramené de la mort à la vie, Il n'a donc pas complété l'œuvre qu'Il a entreprise et n'est pas devenu le Sauveur, le Libérateur. En vérité, sa mort était nécessaire, comme prix de rachat, mais c'était aussi une partie du plan divin de Le

relever de la mort sur un plan d'existence plus élevé, sur un plan supérieur à celui de la nature humaine, s'Il accomplissait le sacrifice d'une manière satisfaisante aux yeux du Père ; Il serait alors relevé à la nature divine et, ainsi élevé, Il aurait l'opportunité de présenter le mérite de son sacrifice en faveur de l'Eglise d'abord et, plus tard, pour les péchés du monde entier.

S'Il était resté dans la mort, s'Il n'était pas ressuscité, cela prouverait qu'Il n'aurait pas répondu à toutes les exigences divines. S'Il était resté dans la mort, s'Il n'était pas ressuscité, alors Il n'aurait jamais pu présenter son sacrifice en notre faveur, Il n'aurait jamais pu comparaître en tant que notre avocat et médiateur (*) [ce mot médiateur n'aurait pas dû figurer dans le texte - voir note en fin d'article, trad.]. Il n'aurait jamais pu garantir notre délivrance de la sentence de mort et Il n'aurait jamais pu nous aider pour nous ramener à l'harmonie avec le Père. C'est pourquoi, comme le dit l'Apôtre : « Si Christ n'a pas été ressuscité, notre prédication est donc vaine », et les enseignements des Apôtres sont tous faux, car ces enseignements sont tous bâtis sur le fait central de la résurrection de Jésus ayant eu lieu le troisième jour. De là, encore, comme le déclare l'Apôtre, si Christ n'est pas ressuscité, cela signifie que notre espérance, concernant la rémission des péchés grâce aux mérites de son sacrifice, est vaine aussi ; et cela voudrait dire que Christ n'a pas comparu en notre faveur, qu'Il n'a pas présenté le mérite de son sacrifice en médiation (**) [ce mot médiation n'aurait pas dû figurer dans le texte - voir note en fin d'article, trad.] pour nos péchés, que nous ne sommes point réconciliés avec le Père, et que nous nous trouvons toujours dans nos péchés, sous la condamnation, sans aucune espérance.

« **BEAUCOUP DE PREUVES INFALLIBLES** »

Vient ensuite notre texte de référence, dans lequel l'Apôtre nous assure de nouveau qu'il ne s'agit pas d'une fable, que Christ est (vraiment, trad.) ressuscité des morts, que cette résurrection n'était pas seulement nécessaire pour notre salut, mais qu'il s'agit d'un fait bien attesté. Dans son argumentation, l'Apôtre explique que finalement, grâce à la résurrection de Christ, aura lieu la résurrection de l'Eglise, qui sera ramenée à la pleine harmonie avec Dieu et, en fin de compte, complètement délivrée de la puissance du péché et de la mort : « Car, comme tous meurent en Adam, de même tous revivront en Christ ». Ce sera une totale délivrance de la mort, le grand ennemi. L'Apôtre précise que, finalement, lors de sa seconde présence, « Christ doit régner jusqu'à ce qu'Il ait mis tous ses ennemis

sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort. »

Avec ce point de vue sur l'importance de la résurrection de Jésus, nous ne pouvons pas nous étonner que les Saintes Ecritures insistent beaucoup sur ce fait, et qu'elles fournissent des preuves et des démonstrations variées afin d'affermir notre foi dans cet enseignement. Tous les quatre Evangélistes rapportent, avec une grande minutie, les détails concernant la résurrection de notre Seigneur et ses manifestations à ses disciples. Dans le livre des Actes des Apôtres (1 : 3), celui qui le rédigea commence par affirmer que Jésus, « après avoir souffert, se présenta Lui-même vivant, avec plusieurs preuves assurées, étant vu par eux durant quarante jours, et parlant des choses qui regardent le Royaume de Dieu. »

Dans son esquisse du grand Plan de Dieu, l'Apôtre montre l'importance de la résurrection, non seulement pour Jésus, mais aussi pour tous ceux qui doivent être bénis, pour toujours, par son entremise, en tant que Sauveur. Il commence sa dissertation sur le sujet en disant : « Or je vous fais savoir, frères, l'évangile que je vous ai annoncé, que vous avez aussi reçu, et dans lequel vous êtes, par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous tenez ferme la parole que je vous ai annoncée. Car je vous ai communiqué avant toutes choses ce que j'ai aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les écritures, et qu'il a été enseveli, et qu'il a été ressuscité le troisième jour, selon les écritures ; et qu'il a été vu de Céphas, puis des douze. Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères à la fois, dont la plupart sont demeurés en vie jusqu'à présent, mais quelques-uns aussi se sont endormis. Ensuite il a été vu de Jacques, puis de tous les Apôtres ; et après tous, comme d'un avorton, il a été vu aussi de moi. »

UNE ERREUR TRES DOMINANTE

Ceux qui pensent que les morts sont vivants, et qui désirent encore appliquer d'une certaine manière l'enseignement scriptural concernant la résurrection, en ont forcément déduit la pensée que ce qui est promis, c'est une résurrection du corps, ce qui est une erreur. C'est l'être, ou l'âme, qui a la promesse d'une résurrection et certains êtres, ou âmes, doivent être ressuscités sur un plan d'existence et d'autres, sur un autre plan. Par exemple, l'Eglise de Christ a la promesse d'une résurrection dans un corps Esprit. Quand l'Apôtre décrit « la » résurrection « des » morts, il décrit celle de l'Eglise, née de nouveau à une nouvelle nature, une nature spirituelle, céleste. De ces êtres ou âmes, l'Apôtre dit : « Le corps est

semé corruptible, il ressuscite incorruptible ; il est semé méprisable, il ressuscite glorieux ; il est semé infirme, il ressuscite plein de force ; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. »

Quoique l'Apôtre ne discute pas particulièrement de la résurrection du reste de l'humanité, il donne à entendre que tous ne seront pas réveillés avec des corps célestes, et il explique qu'une gloire est prévue pour les corps célestes, et une autre pour les terrestres. Il poursuit sa comparaison entre le premier Adam, issu de la terre et terrestre, et le second Adam, le Seigneur qui est du ciel, disant : « Le premier homme, Adam, devint une âme vivante [un être animal]. Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant [qui donne la vie, trad.]. » Mais ce ne fut pas avant sa résurrection que notre Seigneur devint un Esprit procurant la vie, comme l'Apôtre Pierre le déclare en un endroit : « Il a été mis à mort quant à la chair, mais rendu vivant quant à l'Esprit. » Ces deux Adam sont des exemples, des modèles de ce à quoi l'humanité pourra parvenir lors de la résurrection : l'Eglise doit parvenir à la ressemblance du second Adam, le monde, à celle du premier : « Tel est le terrestre, tels sont aussi les terrestres ; et tel est le céleste, tels sont aussi les célestes. »

Seuls les membres de l'Eglise de l'âge de l'Evangile reçoivent l'opportunité de devenir des enfants de Dieu spirituels, des cohéritiers avec Christ, leur Seigneur. Pour eux est la grande bénédiction, le privilège de la première résurrection, à propos de laquelle les Ecritures déclarent : « Bienheureux et saints sont ceux qui ont part à la première résurrection ; sur eux la seconde mort n'a point de pouvoir ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et du Christ, et ils régneront avec Lui mille ans. » Telle est cette merveilleuse espérance que Dieu nous présente, dans l'Evangile ; c'est l'espérance de la participation avec notre Rédempteur dans les souffrances de ce temps actuel, de même que la participation avec Lui dans les gloires qui suivront, et notre espérance peut se réaliser dans, au travers et par la première résurrection, dont notre Seigneur était le premier fruit.

Ensuite, il y aura la possibilité de la résurrection pour le monde. Ceci est décrit par ailleurs comme étant un rétablissement, un retour à tout ce qui fut perdu en Adam - un retour à la ressemblance à Dieu, dans la chair, que possédait Adam avant de transgresser, et à laquelle tous ses enfants doivent encore parvenir, s'ils le voudront, au travers de la rédemption qui est en Christ Jésus, et ceci durant la période de son Royaume Millénaire. L'espérance du monde en Christ est une espérance de résurrection, et c'est une glorieuse résurrection, mais l'espérance de l'Eglise la surpasse en gloire, en honneur et du fait de l'immortalité.

MARIE, LE PREMIER TEMOIN.

L'honneur d'être le premier témoin à qui se manifesta notre Seigneur après sa résurrection, fut donné à Marie de Magdala qui, à un certain moment, était sous l'emprise de mauvais esprits, mais qui, une fois libérée de leur domination, est devenue un fidèle et loyal disciple du Seigneur. Ce ne fut pas Marie, la sœur de Lazare et de Marthe, ni Marie « la pécheresse », qui a lavé les pieds de Jésus avec ses larmes, dans la maison du Pharisien. Elle était appelée Marie de Magdala, probablement parce que sa maison se trouvait dans la ville de Magdala.

Très tôt le lendemain matin après le Sabbat, ce qui correspond à notre Dimanche, le premier jour de la semaine, Marie avait rendez-vous avec d'autres amies du Seigneur, pour se rendre au sépulcre avec des aromates, etc., afin d'embaumer son corps, ce qui avait été impossible auparavant, à cause de l'heure tardive de la crucifixion et du fait que, le jour même du Sabbat, ce genre de travail était interdit par la Loi. Leur pensée fut de tirer avantage de l'occasion la plus matinale qui s'offrait, pour embaumer le corps avant que la décomposition ne commence. S'étant levée plus tôt que ses amies, Marie se rendit seule au sépulcre et, jetant un coup d'œil à l'intérieur, elle constata que le corps de Jésus n'y était pas. Elle se demandait pourquoi Il avait été déplacé, et où, et elle pleura. Puis, se baissant à nouveau, parce que l'entrée du sépulcre était basse, elle aperçut deux personnes vêtues de blanc, qu'elle reconnut être des anges, assis à la tête et au pied de l'endroit où le corps de Jésus avait été déposé, comme pour monter la garde. Ils lui ont demandé pourquoi elle pleurait. Elle répondit que c'était parce que le corps de son Seigneur avait été enlevé, et elle ne savait pas où on l'avait mis.

Se retournant, Marie vit un homme près d'elle ; elle le prit pour le jardinier, pour celui qui s'occupait du jardin dans lequel se trouvait la tombe de Joseph. Il lui demanda aussi pourquoi elle pleurait, et elle s'adressa à lui en lui disant que, si c'était lui qui avait ôté le corps, de vouloir bien le confier à ses soins, et elle s'en occuperait. L'idée que ce corps devrait rester dans cette tombe, ne la satisfaisait pas. Rien n'indiquait qui était cet homme. Il ressemblait à un jardinier portant, probablement, les habits d'un jardinier [nous savons que les vêtements personnels du Seigneur étaient restés entre les mains des soldats qui L'avaient crucifié, et que l'habit de lin (il s'agit probablement du linceul immaculé apporté par Joseph d'Arimathée, trad.) se trouvait encore dans la tombe]. Ce ne fut qu'après que Jésus l'eut appelée par son nom, probablement au moyen de la voix antérieure qui lui était

familière, qu'elle reconnut que Celui qui se tenait devant elle était son Seigneur, dans un corps différent, sous une autre forme, mais c'était bien Lui.

Tombant à ses pieds et les serrant, elle prononça simplement ce mot, « Rabbouni », ce qui veut dire « Maître » ; mais Jésus ne l'encouragea pas à rester dans cette position ; Il lui fit au contraire comprendre que, ayant connaissance de sa résurrection, elle devait, en tant que messagère de la bonne nouvelle, de cet évangile, le faire savoir aux disciples, les informer qu'Il était ressuscité et que, prochainement, Il allait monter « vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. »

« **ES-TU UN ETRANGER ?** »

Visiblement, notre Seigneur ressuscité se révéla à Marie en n'utilisant que sa voix. Les habits n'étaient pas les mêmes que ceux qu'Il portait auparavant, et sa silhouette n'était pas la même ; elle ne Le reconnut pas avant qu'Il eût parlé. Ce même jour, mais un peu plus tard, deux de ses disciples se rendaient à Emmaüs et le Seigneur les rattrapa et les salua aimablement, en leur demandant la cause de leur grande tristesse et de leur profonde peine. Ils ne Le reconnurent point ; ils ne virent pas de traces de clous dans ses mains et dans ses pieds ; ils ne virent pas les traits qu'ils avaient connus pendant longtemps, ni les vêtements. Ils lui dirent : « Es-tu un étranger en cet endroit et n'as-tu pas entendu parler de Jésus ? », etc. Il profita de l'occasion pour leur faire comprendre les Ecritures, pour leur montrer à partir des prophéties qu'il était nécessaire que le Messie souffrît ainsi pour entrer dans sa gloire, pour que son Royaume vienne, que l'humanité soit bénie, qu'une Eglise élue soit rassemblée afin d'être associée avec Lui dans l'œuvre de bénédiction du monde.

Finalement, après leur avoir tenu compagnie pendant plusieurs heures, probablement, et ayant été sans aucun doute estimé comme un homme vraiment merveilleux, capable de leur expliquer les Ecritures au point de faire brûler leur cœur au dedans d'eux avec amour, dévotion et foi, Il se révéla à eux en rompant le pain et disparut immédiatement. Quelque chose dans ses paroles, ou dans sa manière de rendre grâce, leur fit comprendre d'un coup que c'était leur Seigneur, et expliquait les phénomènes particuliers qu'ils avaient remarqués.

Le même soir, Il apparut à ses disciples rassemblés, les portes étant bien fermées, par

crainte des Juifs. Ils discutaient de leur propre sécurité ainsi que des récits de Marie et des autres femmes, qui étaient allées au sépulcre, lorsque, soudain, Jésus apparut au milieu d'eux. Ils s'en étonnèrent et eurent peur. Comment quelqu'un pouvait-il apparaître au milieu d'eux, alors que les portes étaient fermées ? L'être qui se tenait devant eux devait certainement être un esprit. Ils étaient dans la crainte et tout tremblants, mais les paroles du Maître : « La paix soit avec vous » les calmèrent. Il leur montra ses mains et son côté, et Il mangea devant eux et leur dit : « ... Touchez-moi et voyez que c'est moi ; un Esprit [pneuma] n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai. » Ils se réjouirent alors, se rendant compte de cette réalité, et c'est ainsi que se réjouissent tous ceux qui réalisent cet événement important, celui de la résurrection d'entre les morts de notre Seigneur, et qui comprennent, dans quelque mesure que ce soit, la grande importance qu'elle a en liaison avec le divin plan prévu pour notre salut.

POURQUOI CES DIFFERENTES FORMES ?

Nous pouvons être certains que les faits et gestes de notre Seigneur servaient un but sage et bon : ses apparitions sous différentes formes et, ensuite, ses disparitions. Nous pouvons être sûrs que rien ne fut fait en vain ; tout était calculé, particulièrement en un tel moment. Il nous appartient d'examiner avec vénération les faits et de noter l'objectif, le but de telles manifestations. Selon nous, ce but était le suivant : 1) Le Seigneur voulait convaincre ses disciples qu'Il n'était plus le Jésus de chair qu'ils avaient connu pendant plusieurs années. Il voulait les persuader que, mis à mort quant à la chair, Il était rendu vivant quant à l'Esprit et que, dorénavant, c'était un être Esprit. Les disciples connaissaient bien l'existence des anges. Marie en avait vu deux d'entre eux dans la grotte où reposait le corps du Seigneur ; ils savaient que les anges pouvaient apparaître et disparaître, qu'ils avaient le pouvoir de se matérialiser en un corps humain ; ils savaient, par le récit biblique, que des anges étaient apparus à Abraham, qu'ils avaient pris de la nourriture avec lui, mais Abraham ne savait pas qu'il recevait des anges ; il ne l'apprit qu'ultérieurement.

Notre Seigneur voulait montrer à ses disciples, non seulement qu'Il n'était plus mort, mais que dès lors Il était capable de venir et de partir à la manière des anges, capable d'apparaître et de disparaître, de se manifester en chair et d'être présent sans la chair, capable aussi de créer un vêtement aussi facilement que la chair, pour ces apparitions, ce qu'Il fit. Et cependant, aucun de ces vêtements ne correspondait aux vêtements qu'Il portait

au cours de leurs contacts précédents avec Lui, et aucun de ces corps n'était le corps qu'Il avait alors. Ses vêtements, les soldats les avaient ; quant à son corps, nous ne savons pas où il se trouvait. Nous savons simplement que Jésus ne fut pas ressuscité quant à la chair, et nous savons aussi que Dieu n'avait nul besoin des éléments ayant constitué le corps humain du Seigneur, pour créer un corps esprit.

Notre Seigneur illustra en sa propre personne la leçon-même qu'Il leur avait donnée à l'occasion de la visite de Nicodème. Il avait alors dit que ceux qui étaient nés de l'Esprit pouvaient venir et repartir comme le vent, et que personne ne savait d'où ils étaient venus ni où ils s'en étaient allés. Comme il Lui convenait d'illustrer ce fait et de leur donner, ainsi, leurs premières leçons quant aux choses spirituelles ! Cependant, ces choses spirituelles, ils ne devaient être pleinement capables de les comprendre qu'après le jour de la Pentecôte, au cours duquel le Saint Esprit devait être répandu !

« L'ESPRIT N'A PAS DE CHAIR »

Mais certains pourront peut-être dire : Est-ce que Jésus n'a pas contredit la pensée selon laquelle Il était un Esprit, lorsqu'Il déclara que l'Esprit n'a ni os ni chair, comme vous voyez que j'ai ? Ces deux pensées sont en parfaite harmonie entre-elles ; les disciples ne voyaient point l'Être Esprit Jésus, mais seulement un corps de chair et d'os, constitué par l'Esprit Jésus dans le but de parler aux disciples, tout comme les anges se constituaient des corps de chair et d'os, pour transmettre certaines communications, comme le rapporte l'Ancien Testament. Le Seigneur n'a point dit : « Un Esprit n'a pas de chair ni des os, ce dont je suis fait, comme vous le voyez », mais « comme vous voyez que j'ai ».

Jésus, en tant qu'Être Esprit, se manifesta au moyen de la chair, des os et des habits qu'Il créa. Il comprit que, si seulement ses disciples pouvaient réaliser qu'ils voyaient de la chair et des os, la crainte les quitterait et, calmés de cette manière, Il pourrait alors d'autant mieux leur expliquer le fait de sa résurrection, et leur donner les leçons préliminaires rattachées à l'œuvre future qu'ils auraient à accomplir, en tant que ses représentants dans le monde, lorsqu'Il serait parti. Tel était le but de ses différentes manifestations effectuées au cours de quarante jours. Il y en eut environ onze, en tout, et elles furent très brèves, dans chaque cas. Les apparitions dans la chair devaient les libérer de la crainte et les rendre capables d'entendre d'autant mieux ce qu'Il avait à leur dire. Le fait de L'avoir vu

deux fois dans un corps de chair ressemblant à celui qu'Il avait lorsqu'Il fut crucifié, et revêtu, peut-être, de vêtements semblables à ceux que les soldats se sont partagés, les aida à saisir la pensée de sa résurrection, le fait qu'Il n'était plus mort. Et ses apparitions, sous des formes diverses, leur prouvèrent d'une manière concluante qu'aucune de ces formes n'était la sienne propre, mais qu'elles étaient simplement autant d'apparitions Lui ayant servi à communiquer avec eux.

Indubitablement, ce fut pour cette même raison qu'Il resta quarante jours, se manifestant occasionnellement et demeurant invisible à eux pendant tout le reste du temps. Il voulait qu'ils apprennent graduellement à ne plus s'attendre à Le voir de nouveau dans la chair, et à réaliser, néanmoins, qu'Il était présent auprès d'eux et s'occupait d'eux ; c'était pour qu'ils comprennent, le mieux possible, quand il Lui faudrait les quitter, de quelle manière Il pourrait encore maintenir sa présence auprès d'eux et continuer à s'occuper de leurs intérêts. Il les envoyait dans le monde, comme représentants spéciaux ; c'est ce qu'indiquaient ses paroles : « Que la paix soit avec vous. Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie de même. » Jésus-Christ était le représentant du Père. Nous sommes les représentants spéciaux de notre Seigneur et Chef, bien que, naturellement, nous soyons également, par Lui et en Lui, représentants du Père.

« RECEVEZ LE SAINT ESPRIT. »

Les disciples n'avaient pas encore reçu le Saint Esprit. Le Seigneur seul l'avait reçu, dans la signification de l'engendrement ; les prophètes, par contre, l'avaient obtenu, mais en vue d'une utilisation mécanique, afin d'œuvrer en eux et au travers d'eux. Ceci est en accord avec la déclaration suivante, faite quelque part et selon laquelle « le Saint Esprit n'avait pas encore été donné, car Jésus n'avait pas encore été glorifié ». Autrement dit, Dieu ne pouvait accorder son Esprit à personne, tant que le mérite du sacrifice du Christ n'était pas appliqué en faveur des disciples ; ceci fut accompli après que le Seigneur fut monté au ciel, pour y comparaître devant Dieu en notre faveur. Ce fut ensuite que le Saint Esprit fut répandu, comme puissance propre à la Pentecôte et comme bénédiction de la Pentecôte.

Le Seigneur voulait que les disciples, par anticipation sur la bénédiction qui devait leur être accordée, comprennent que le Saint Esprit qu'Il leur enverrait ne serait pas une personne, mais l'Esprit du Père et son propre Esprit - le souffle ou Esprit de Dieu, le souffle ou Esprit

de Jésus, l'Esprit de la Vérité, l'Esprit de Sainteté, l'Esprit de sobre bon sens.

« A CEUX AUXQUELS VOUS PARDONNEREZ LES PECHES »

La déclaration de notre Seigneur, selon laquelle ses disciples pouvaient ou non ôter les péchés, ne doit pas être comprise de la manière en vogue parmi les Romains-Catholiques, les Gréco-Catholiques, etc. Selon ces derniers, le prêtre, en vertu du sacrifice de la messe ou autrement, a le pouvoir de pardonner les péchés. La pensée exprimée ici est plutôt la suivante : ces douze Apôtres en particulier et, dans un sens moins particulier, tous les véritables membres du peuple du Seigneur, alors qu'ils sont dans le monde, se trouvent sous l'influence, la direction et l'instruction du Saint Esprit, au point de connaître les termes et les conditions en vertu desquels il est possible de pardonner les péchés, et de les connaître d'une manière si sûre qu'ils peuvent dire à leurs auditeurs si leurs péchés ont été pardonnés par le Seigneur, ou s'ils ne l'ont pas été.

Ce privilège, nous l'avons encore aujourd'hui, et chaque véritable enfant de Dieu devrait savoir comment l'utiliser en sorte que, s'il entre en rapport avec des pécheurs repentants, il soit capable de leur accorder l'aide qui leur est indispensable et de leur montrer les points particuliers indiquant que leurs péchés leur ont été pardonnés par le Seigneur. Par exemple, nous pouvons assurer celui qui donne des preuves de contrition, de repentance sincère, de restitution accomplie dans la mesure de ses capacités, de foi en Christ avec le désir de marcher selon ses voies, dans la soumission - un telle personne, nous pouvons l'assurer que ses péchés sont pardonnés ; cela ne veut pas dire que nous avons le pouvoir de les pardonner, mais, vivant dans l'intimité avec le Maître, et connaissant sa pensée sur le sujet, nous pouvons parler pour Lui, comme son porte-parole, à propos des conditions rendant possible la réconciliation. Quiconque connaît ses propres péchés, devrait aussi savoir comment guider et aider les autres, pour connaître la marche à suivre en vue de l'annulation de leurs péchés.

WT1905 p3563

(*) A propos de l'emploi du mot « **médiateur** », il y a lieu de signaler le cheminement de la pensée de l'Auteur. Il nous est fourni, entre autre, par le livre « **CE QUE LE PASTEUR RUSSELL A DIT** », page 506, sous la référence : « **MEDIATEUR** - Par comparaison avec Avocat », et dont voici un extrait :

« **Question** (1909) - **Médiateur ou Avocat** - de quelles manières sont-ils semblables - de quelles manières diffèrent-ils ?

« **Réponse.** - Le mot « **médiateur** » dans notre langue anglaise [et française - Trad.] pourrait être utilisé, et est souvent utilisé dans notre conversation courante, dans un sens différent de celui dans lequel il est utilisé dans la Bible. C'est-à-dire que vous pourriez dire parfois, « J'occupe une position comme celle d'une sorte de **médiateur** dans notre foyer. C'est-à-dire, toutes les difficultés sont surmontées par moi ». C'est une façon d'utiliser le mot, **mais ce n'est pas la façon scripturale**. Dans les Ecritures, chaque emploi du mot « **médiateur** » **est en rapport avec une alliance. Je ne l'ai pas toujours utilisé ainsi dans le passé. Je l'ai utilisé d'une manière peu exacte**, ne remarquant pas que la Bible utilise toujours le mot en relation avec une alliance. **Christ est le Médiateur de la Nouvelle Alliance**. Ainsi, à présent je l'utiliserai dans ce sens restreint. **Si vous trouvez que j'ai écrit quelque chose d'autre, vous saurez que c'est un lapsus et non intentionnel**. Un médiateur se tient entre deux parties pour veiller à ce que la justice soit respectée pour les deux parties... » - Fin de citation.

Apparemment, nous nous trouvons ici face à un lapsus. Puisque, comme l'explique l'Auteur, **Christ est le Médiateur de la Nouvelle Alliance**, Il ne peut pas **être Médiateur pour l'Eglise qui ne se développe pas sous la Nouvelle Alliance**, mais sous l'Alliance Abrahamique, représentée par Sara et à laquelle se rattache l'Alliance par le sacrifice mentionnée dans le Psaume 50 : 5. **Par contre, pour l'Eglise, le Seigneur est « Avocat »**, selon 1 Jean 2 : 1, et c'est ce qu'expose clairement l'Auteur susmentionné dans ses derniers articles sur ce sujet.

En conséquence, quand le Seigneur est comparu pour nous devant Dieu (Hébreux 9 : 24), c'est en tant **qu'Avocat**, et non en tant qu'Avocat et Médiateur. »

(**) De plus, et à propos du mot « **médiation** », dans l'expression « le mérite de son sacrifice **en médiation** pour nos péchés », il y a également lieu de signaler que ce mot est aussi incorrect, et pour la même raison. D'après la Bible, et selon 1 Jean 2 : 2 (version Darby), c'est le mot « **propitiation** » qui est le mot correct :

« Jésus Christ, le juste ; et lui est la **propitiation** pour nos péchés... »

Autrement dit, il devrait y avoir, dans le texte de l'article reproduit ci-dessus :

«... qu'Il n'a pas présenté le mérite de son sacrifice en **propitiation** pour nos péchés... »

Ce mot « **propitiation** », du grec « hilasmos », signifie :

- expiation, un expiateur, propitiation, selon Strong n° 2434,
- ce qui apaise, qui rend propice, Young, page 781.
- Une expiation, un moyen par lequel le péché est couvert et remis, selon W.E. VINE au mot « **Propitiation** », page 224.